

ENSEIGNANTS

Célio DELAGRANGE, Directrice DESJERS instructrice diplômée d'Etat

Tél : 06.17.33.31.14

Carine LE DOUARON, Monitrice diplômée d'Etat

Violette PRIMARD Monitrice diplômée d'Etat

Arnaud PACCAUD, Moniteur diplômé d'Etat

Gilbert LECRIVAIN, Instructeur diplômé d'Etat

INFOS PRATIQUES

- **Contact :**

Castel de La Colombière – 21000 DIJON

Tél : **03.80.63.78.71** (horaires d'accueil)

etrier@etierdebουργogne.fr

www.etierdebουργogne.com

Adresse postale : 13 chemin de la Colombière
21600 Longvic

Page Facebook : Etier de Bourgogne

Instagram : etierdebουργogne21

- **Accueil : Horaires approximatifs**

Lu 14h à 17h - Ma 9h à 12h ; 14h à 18h - Me 14h à 18h - Je 14h à 19h - Ve
14h à 19h - Sa 9h à 12h et 14h à 18h

- **Se rendre à l'Etier de Bourgogne :**

En Bus :

- Ligne 11 Direction PARC DE LA COLOMBIERE – aller jusqu'au terminus

- Ligne 18 Direction LONGVIC CENTRE – arrêt La Colombière

En voiture :

Depuis le centre-ville, Place Wilson, suivre la direction « Castel de La Colombière »

En Tram : T2 arrêt Bourroches



ECOLE D'ÉQUITATION

Spécialisée en Concours Complet

CHEVAL

TARIFS et HORAIRES

Année 2026-2027



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



COTISATION

Cotisation et licence FFE 2027

18 ans et +

139 €

- de 18 ans et Étudiants

124 €

ATTENTION : la cotisation comprend une assurance responsabilité civile qui ne rembourse que certaines prestations
Pour en savoir plus consultez l'affichage dans le club house ou renseignez-vous auprès de Helmet.

FORFAITS – de septembre à juin

Droit d'accès, Enseignement et encadrement de la pratique équestre

Forfait valable : (réduction de 5% si règlement de l'année)

- Automne **18 séances** valables du 29/08/26 au 31/12/26 **352 €**
- Hiver **13 séances** valables du 01/01/27 au 31/03/27 **257 €**
- Printemps **13 séances** valables du 01/04/27 au 04/07/27 **257 €**

Carte + annuelle (en plus du forfait) **10 séances** **181 €**

Forfait équipe concours vous renseigner auprès de vos enseignants

CARTE DE 5 REPRISES (annuelle) **142 €**
CARTE DE 10 REPRISES (annuelle) **255 €**

FORFAIT DÉCOUVERTE

4 reprises à utiliser dans le mois, **non renouvelable**

88 €

PRÉCISIONS :

Les reprises au forfait sont calculées sur 10 mois (de septembre à juin) et payables chaque début de période (le 5 du mois). **Vérifiez régulièrement votre compte d'heure sur equimondo ou au bureau.** Une dette de 3h entrainera la facturation d'une carte.

Pour payer en plusieurs fois, un **chèque** (et seulement par chèque) par mois vous sera demandé en début de période (3 ou 4 selon le nombre de mois dans une période), et sera encaissé chaque début de mois.

Les cavaliers au forfait commencent dès le premier cours jusqu'à fin juin de l'année suivante.

Toute interruption (sauf avis médical) oblige le cavalier à se reporter ensuite au système des cartes.

Toute absence doit être signalée 24h avant par écrit (email sinon elle est due.
 Le rattrapage doit être effectué obligatoirement dans le trimestre.

REPRISES A CHEVAL

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9H						9h Galop 6/7
10H						10h Galop 2/3
11H						11h Galop 3/4 Adultes
Pause						
14H			14h Galop 4/5	AGRO		14h Galop 3/4
15H			15h Equipe Concours			15h Galop 4/5
16H			16h Galop 1/2	16h45 Cours part		16h15 Galop 1/2
17H			17h15 Initiation 17h15 G 2/3	17h45 Cours part	17h15 Cours part	17h15 Equipe concours 17h15 Initiation
18H	18h45 Dressage à partir du G 4	18h Cours part	18h15 Galop 5/6	18h45 Galop 3/4	18h15 Cours part 18h45 Galop 4/5	
19H	19h45 Galop 3/4	19h Galop 4/5 A G R O 19h Galop 2/3	19h15 Galop 3/4 Adultes	19h45 Galop 5/6	19h15 Cours part 19h45 Initiation et VD	
20H		20h Galop 6/7				

PORT D'UNE BOMBE 3 POINTS NF ATTACHÉE OBLIGATOIRE

POUR LES MOINS DE 18 ANS : Autorisation parentale lors de l'inscription (obligatoire pour la compétition y compris niveau club)

✦ Inscription obligatoire aux 2 reprises Equipe Concours